



PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil départemental spécial :

N° NV501 - 19 JANVIER 2016

SOMMAIRE

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris (DRFIP)

20164-0181 - délégation de signature - service des impôts des particuliers PARIS 3ème et 4ème

20161-0019 - délégation de signature - service de la publicité foncière PARIS 12ème bureau

201618-0012 - liste des responsables de service de la DRFIP 75 - Délégation des Cds

20164-0182 - arrêté portant délégation de signature - Délégation SYLVIE GIRODON HOBBY



PREFECTURE DE PARIS

Acte n° 20164-0181

Signé le lundi 04 janvier 2016

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris (DRFIP)

délégation de signature - service des impôts des particuliers PARIS 3ème et 4ème



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ÎLE-DE-FRANCE ET DU DÉPARTEMENT DE PARIS

Pôles de gestion fiscale

SIP Paris 3^{ème} et 4^{ème}
10, rue Michel Le Comte
75152 Paris Cedex 03

DELEGATION DE SIGNATURE

Le comptable, Mme Michèle CARUBIA, responsable du service des impôts des particuliers du service des impôts des particuliers (SIP) de Paris 3^{ème} et 4^{ème} arrondissements

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L. 257 A et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégations de signature sont données à :

- Mme Joëlle SIBADE, inspectrice divisionnaire des finances publiques, adjointe au responsable du service des impôts des particuliers des 3^{ème} et 4^{ème} arrondissements de Paris,
- Mme Isabelle FALEMPE, inspectrice des finances publiques, adjoint au responsable du service des impôts des particuliers des 3^{ème} et 4^{ème} arrondissements de Paris,
- Mme Anita KICHENASSAMY, inspectrice des finances publiques, adjoint au responsable du service des impôts des particuliers des 3^{ème} et 4^{ème} arrondissements de Paris,
- Mme Chantal NICOLAS, inspectrice des finances publiques, adjoint au responsable du service des impôts des particuliers des 3^{ème} et 4^{ème} arrondissements de Paris,

à l'effet de signer :

1°) dans la limite de 60 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office.

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

- a) les avis de mise en recouvrement ;
- b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;
- c) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

BRIOLAY Thierry	DAGOLDI Nicolas	DERVOGNE Benoît	GAUTIER Fabrice
GUERIN Jean-Michel	MORIN Hugues	NIQUE Martine	TOMASSINI Béatrice

2°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

BEN SISSOU Marc	BRIERE Elsa	CHAVEL Mathieu
CHEVALIER Philippe	DUSSOUCHAUD Michel	FRICHES Patricia
GRADWOHL Olivier	LAGARDE Valérie	LANDRY ARTAUD Jeanne
MAGLIOCCO Stephan	PALACIO Carole	REMY Jean-Michel

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses
BATRIN Patrick	B	400€
DUCREZ Marie-Christine	B	400€
CAMARET Yann	B	400€
LANSADE Hanane	B	400€
LAUR Stéphane	C	400€
OURARI Sonia	B	400€
PERENA Ghislain	B	400€
PHILIPPE Alain	B	400€
PICARD Josette	C	400€
PONCHUT Frédéric	B	400€
ROBIN Cécile	B	400€
RODRIGUEZ Anita	B	400€
ROMERO Thierry	B	400€
SEBBACHE Abdel	B	400€
SILO Clarisse	C	400€

Article 4

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom de l'agent	Grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
BRULE Catherine	B	10 000€	0
PALACIO Franck	B	10 000€	0

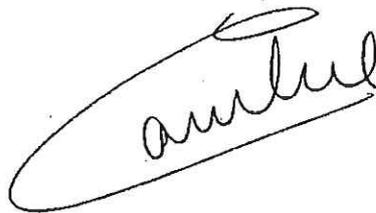
Article 5

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat en Ile-de-France.

A Paris, le 4 Janvier 2016

La comptable, responsable du service
des impôts des particuliers des 3^{ème} et 4^{ème}
arrondissements,

Mme Michèle CARUBIA





PREFECTURE DE PARIS

Acte n° 20161-0019

Signé le vendredi 01 janvier 2016

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris (DRFIP)

délégation de signature - service de la publicité foncière PARIS 12ème bureau



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DÉPARTEMENT DE PARIS

Pôles de gestion fiscale

SPF Paris 12^{ème} bureau
6, Rue Paganini
75972 Paris Cedex 20

DELEGATION DE SIGNATURE

La comptable, Madame Eve-Laurence FISCHER, responsable du service de la publicité foncière de PARIS 12,

Vu le code général des impôts, et notamment les articles 408 et 410 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Madame Sylvie BAVOUZET, inspectrice des finances publiques, adjointe à la responsable du service de publicité foncière de PARIS 12, à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné, les actes relatifs à la publicité foncière et, plus généralement, tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B, désignés ci-après :

Madame Véronique CHIAPELLO, contrôleur principale des finances publiques ;

Madame Annie SOREL, contrôleur des finances publiques.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de l'État en Ile-de-France.

A Paris, le 1^{er} janvier 2016

La comptable, responsable de service de la publicité foncière,
Eve-Laurence FISCHER



PREFECTURE DE PARIS

Acte n° 201618-0012

Signé le lundi 18 janvier 2016

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris (DRFIP)

liste des responsables de service de la DRFIP 75 - Délégation des Cds

Direction Régionale des Finances Publiques d'Ile-de-France et du département de Paris

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Paris, le 18 Janvier 2016

Nom - Prénom	Responsables des services
<p>FOULON Francis BROTHIER Hubert COMTE Martine MAURIN Nicole VANSUYT Marie MORLANS Marylène DANTON Brigitte VERGUIN Pierre LEPAGE Serge GRUSON Brigitte MEURVILLE Anne DUVERT Claude LAUREC Marie-Ange FRAPIER Annie NGUYEN Pascal BONHOMME Marc BLANCHON Alain CARLES Nicole SUDON Pascale LETOILE Dominique BEAUFILS Patrick LABARTHE Joëlle GUISELIN Dominique CLOUSSE Dominique DELACHAPPELLE Françoise LUTTMANN François DELACHAPPELLE Eric ESPINASSE Dominique SERVOZ Daniel DIMEY Véronique SANTIN Lydia HUBERTY Alain CASTETS Alain BEGUIN-DAVID Claude PERILLIER Bernard BONNET Bruno HESSEL Henri CUISSET Carole VERITE Richard LEMAIRE Pascal NEGRE Christian MARMISSE Patrick HADDOUCHE Jean-François</p>	<p>Services des Impôts des Entreprises :</p> <p>Paris 1^{er} Paris 2^{ème} Bonne Nouvelle Paris 2^{ème} Vivienne Paris 3^{ème} Paris 4^{ème} Paris 5^{ème} Paris 6^{ème} Paris 7^{ème} Paris 8^{ème} Champs-Elysées Paris 8^{ème} Europe Haussmann Paris 8^{ème} Europe Rome Paris 8^{ème} Madeleine Paris 8^{ème} Roule Artois Paris 8^{ème} Roule Hoche Paris 9^{ème} Est Paris 9^{ème} Ouest Paris 10^{ème} Nord Paris 10^{ème} Sud Paris 11^{ème} Saint-Ambroise Paris 11^{ème} Foille-Méricourt Paris 11^{ème} Roquette Paris 11^{ème} Sainte-Marguerite Paris 12^{ème} Daumesnil Paris 12^{ème} Picpus Paris 13^{ème} La Gare Paris 13^{ème} Maison-Blanche Paris 14^{ème} Montparnasse Paris 14^{ème} Alésia Paris 15^{ème} St Lambert Paris 15^{ème} Grenelle Javel Paris 15^{ème} Necker Paris 16^{ème} Auteuil Paris 16^{ème} Chaillot Paris 16^{ème} La Muette Paris 16^{ème} Porte-Dauphine Paris 17^{ème} Batignolles Paris 17^{ème} Les Ternes Paris 17^{ème} Monceau Epinettes Paris 18^{ème} Clignancourt Goutte d'Or Paris 18^{ème} Grandes-Carrières Paris 19^{ème} Buttes-Chaumont Paris 19^{ème} Villette Paris 20^{ème} Charonne</p>

BELLAMIT Marie Christine

GUIGUES Fabienne
CARUBIA Michèle
ROBERT-MARTIN Marie-Thérèse
PECHEUR Jean-Luc
MARTIN Jacques
PEYRONNET Bernadette
GABELOTEAU Hervé
TCHAM Samia
PEYRAUD Barbara
BEUNEUX Brigitte
DACHICOURT Françoise
GEOFFRAY Sylvie
ROUX Nadia
GACHIGNARD Jean-Paul
BROCHET Françoise
CARDEAU Marie-Françoise
BEAUMONT Jean Michel
DURET Jean-Jacques
PIQUEMAL-LAGORRE Pierre
GUIGUES Roland
TAMIC Nadine
GUILLIER Jean-Loup
COLOMBE Didier
VILLET Danielle
GAILLARD Françoise
BERTHON Pierre
GROSS Jean Yves
PUJMAL Alain
MATHONNIERE Claude
CHAUSSY Claire
DUPLAIX Annick
PALIX Gérard
MULLER Rémy
GUIBON François
GRAVOSQUI Olivier
ZWOLENIK Martine

Paris 20ème Père-Lachaise

Services des Impôts des Particuliers :

Paris 1er-2ème
SIP 3ème - 4ème
Paris 5ème
Paris 6ème
Paris 7ème
Paris 8ème
Paris 9ème
Paris 10ème Nord
Paris 10ème Sud
Paris 11ème Oberkampf
Paris 11ème Ledru-Rollin
Paris 12ème Daumesnil
Paris 12ème Picpus
Paris 13ème La Gare
Paris 13ème Maison-Blanche
Paris 14ème Montparnasse
Paris 14ème Alésia
Paris 15ème Saint-Lambert
Paris 15ème Grenelle
Paris 15ème Necker
Paris 15ème Javel
Paris 16ème Porte-Dauphine
Paris 16ème Auteuil
Paris 16ème La Muette
Paris 17ème Plaine-Monceau
Paris 17ème Reims
Paris 17ème Epinettes
Paris 18ème Clignancourt
Paris 18ème Goutte-d'Or
Paris 18ème Grandes-Carrières Nord
Paris 18ème Grandes-Carrières Sud
Paris 19ème Buttes-Chaumont
Paris 19ème Villette
Paris 20ème Charonne
Paris 20ème Père-Lachaise
Paris 20ème Saint-Fargeau

Services de Publicité Foncière :

Paris 1er bureau
Paris 2ème bureau
Paris 3ème bureau
Paris 4ème bureau
Paris 5ème bureau
Paris 6ème bureau
Paris 7ème bureau
Paris 8ème bureau
Paris 9ème bureau
Paris 10ème bureau
Paris 11ème bureau
Paris 12ème bureau

Brigades :

MURA William	1ère brigade de vérification Paris Centre
CONTOUT Carole	2ème brigade de vérification Paris Centre
LE CREURER Amaud	4ème brigade de vérification Paris Centre
REYNAUD Isabelle	6ème brigade de vérification Paris Centre
LAJUGIE Jean-Paul	7ème brigade de vérification Paris Centre
MANDIN Maël	9ème brigade de vérification Paris Centre
CONTOUT Carole	11ème brigade de vérification Paris Centre
TOBAILEM André	12ème brigade de vérification Paris Centre
BERTHON Sylvie	13ème brigade de vérification Paris Centre
FRITZ Bertrand	14ème brigade de vérification Paris Centre
BOUTANT Bruno	15ème brigade de vérification Paris Centre
NEIGE Henri	1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Centre
FERRON Gaëlle	Brigade Patrimoniale Paris Centre
HERNANDO Marie-Claude	1ère brigade de vérification Paris Est
COUDERC Sandra	2ème brigade de vérification Paris Est
BUFORT Edith	3ème brigade de vérification Paris Est
GIRAUD Isabelle	4ème brigade de vérification Paris Est
GREEF Pascale	5ème brigade de vérification Paris Est
SIMONOT Claire	7ème brigade de vérification Paris Est
HERNANDO Marie-Claude, p.i	9ème brigade de vérification Paris Est
BUFORT Edith, p.i	
GREEF Pascale, p.i	
NICOLLET Florence	Brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Est
GUINARD Matthieu	1ère brigade de vérification Paris Nord
LATUS César	2ème brigade de vérification Paris Nord
ROUSSET Philippe	3ème brigade de vérification Paris Nord
CRIMIER Agnès	4ème brigade de vérification Paris Nord
GUINARD Mathieu, p.i	5ème brigade de vérification Paris Nord
LATUS César, p.i	
ROUSSET Philippe, p.i	
CRIMIER Agnès, p.i	
MARILLER Serge, p.i	
MARTICHON Brigitte, p.i	
PERRIN Françoise, p.i	
HUMAIR Jean Marie, p.i	
HUARD Michel, p.i	
LEFORT-LEVEQUE Nathalie	6ème brigade de vérification Paris Nord
MARILLER Serge	7ème brigade de vérification Paris Nord
MARTICHON Brigitte	8ème brigade de vérification Paris Nord
PERRIN Françoise	9ème brigade de vérification Paris Nord
HUMAIR Jean-Marie	10ème brigade de vérification Paris Nord
HUARD Michel	11ème brigade de vérification Paris Nord
DEVALS Philippe	1ère brigade de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris Nord
FUENTES Hélène	2ème brigade de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris Nord
BUGAUD Geneviève	1ère brigade de vérification Paris 7ème
TOMASENA Rémi	3ème brigade de vérification Paris 7ème
LAMBERT Didier, p.i.	4ème brigade de vérification Paris 15ème
VUGHT Christian	5ème brigade de vérification Paris 15ème
LAMBERT Didier	6ème brigade de vérification Paris 15ème

LY Marlyse
MESTRUDE Claire
ROUVROY Pascale
CHARTRAIN Daniel
CASTET Jean-Pierre
FRANCOIS Nathalie
FAVRE Bernard
ROSSI Frédérique
TARIDEC Gilles
BESNARD MANGIN Caroline
VIGIER Vincent
BREWEE Gilles
CHIRON Carine
DE MONTELLA Alain
HANS Agnes
DAVID Marie-Noëlle

MORGAND Jean-Michel
SALLES Agnès
MARTINI Isabelle
DUPERRIER Françoise
NIANG Chantal
JAULHAC Laurent
DEFORGE Christophe
VIVLEN Véronique
ZENO Annie
LAGRENE Denis
GOGUET Mireille
DUBOIS Frédéric
POREYE Thérèse Marie
LOUBIERE Annick
NICOLLET Florence
BONNET Dominique
ANNEQUIN Nicole
WALLY Nelly
LANGE Christian
LACAZE Didier
HOURY Isabelle
GIJUEL Elisabeth
CLOTEAU Valentine
THORNARY Catherine
RAY Laure
TRESARRIEU Elisabeth
BARIBAUD Christian
GRAVIERE Martine
DEPROST Sylvain
PELEN Jocelyne
BRICHET Annie
FAJJEAN Philippe
DUPLAIX Annick
VANGELUWE Yves
ANNEBICQUE Bernard

8ème brigade de vérification Paris 16ème
9ème brigade de vérification Paris 16ème
10ème brigade de vérification Paris 16ème
12ème brigade de vérification Paris 16ème
1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Ouest
2ème brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Ouest
1ère brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest
2ème brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest
3ème brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest
2ème brigade de vérification Paris Sud
4ème brigade de vérification Paris Sud
5ème brigade de vérification Paris Sud
6ème brigade de vérification Paris Sud
7ème brigade de vérification Paris Sud
1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Sud
Brigade Patrimoniale Paris Sud

Pôles Contrôle Expertise et Fiscalité Immobilière :

Pôle contrôle expertise Paris 1er
Pôle contrôle expertise Paris 2ème
Pôle contrôle expertise Paris 3ème et 4ème
Pôle contrôle expertise et fiscalité immobilière Paris 5ème
Pôle contrôle expertise Paris 6ème
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 7ème
Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 7ème
Pôle contrôle expertise Paris 8ème Chps-Elysées Europe Hausmann
Pôle contrôle expertise Paris 8ème Madeleine Europe Rome
Pôle contrôle expertise Paris 8ème R. Artois R. Hoche
Inspection de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris 8ème
Pôle contrôle expertise Paris 9ème
Pôle contrôle expertise Paris 10ème
Pôle contrôle expertise Paris 11ème
Fiscalité immobilière élargie 11ème
Pôle contrôle expertise Paris 12ème
Fiscalité immobilière élargie Paris 12ème
Pôle contrôle expertise Paris 13ème
Pôle contrôle expertise Paris 14ème
Fiscalité immobilière élargie Paris 14ème
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 15ème Grenelle/Javel
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 15ème Saint-Lambert/Necker
Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 15ème
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Auteuil/La Muette
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Chaillot/Dauphine
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Auteuil
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Muette
Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Porte Dauphine
Pôle contrôle expertise Paris 17ème Ternes/Batignolles
Pôle contrôle expertise Paris 17ème Plaine-Monceau/Epinettes
Inspection de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris 17ème
Pôle contrôle expertise Paris 18ème
Inspection de fiscalité personnelle et patrimoniale PARIS 18ème
Pôle contrôle expertise Paris 19ème
Fiscalité immobilière élargie Paris 19ème

FOIN Christine
ZWOLENIK Martine
GREZE Dominique

BUFFIERE Christine

CRASPAIL Dominique

ZANINI Dominique
LECHARD Patricia
ROMBAUT Fabienne

VAUCHEY Jean-Pascal
ROUSSEAU Cyril
PEDEUTOUR Nicole
FALCOU Michel
KAMINSKE Martial

Pôle contrôle expertise Paris 20ème
Fiscalité immobilière élargie Paris 20ème
Fiscalité immobilière élargie Centre

Pôle de régularisation déconcentré (PRD)
Paris

Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP)

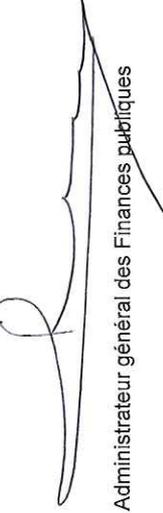
Pôles de Recouvrement Spécialisés:

PRS - Parisien 1
PRS - Parisien 2
PRS DNVSF

Centres des Impôts Fonciers
Paris Centre
Paris Est
Paris Nord
Paris Ouest
Paris Sud

Le chef de cabinet,

Dominique PROCACCI



Administrateur général des Finances publiques



PREFECTURE DE PARIS

Acte n° 20164-0182

Signé le lundi 04 janvier 2016

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris (DRFIP)

arrêté portant délégation de signature - Délégation SYLVIE GIRODON HOBBY



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE DE FRANCE ET DU DÉPARTEMENT DE PARIS
94 Rue de Réaumur
75104 PARIS CEDEX 02

Pôles de gestion fiscale

ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

**L'administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle,
Directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris,**

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête :

Article 1^{er}.

Délégation de signature est donnée à Madame Sylvie **GIRODON-HOBBY**, inspectrice divisionnaire des finances publiques, à l'effet de signer :

- 1° en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 300 000 € ;
- 2° les décisions prises sur les demandes de dégrèvement de taxe foncière pour pertes de récoltes, les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée des cotisations de taxe professionnelle et de contribution économique territoriale, sans limitation de montant et dans la limite de 500 000 € en matière de remboursement de crédit de taxe sur la valeur ajoutée,
- 3° les décisions prises sur les demandes contentieuses de décharge de responsabilité solidaire fondées sur les dispositions du II de l'article 1691 bis du code général des impôts, sans limitation de montant ;
- 4° en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 200 000 € ;
- 5° les décisions prises sur les demandes gracieuses de décharge de l'obligation de paiement solidaire fondées sur les dispositions de l'article L. 247 du livre des procédures fiscales, dans la limite de 305 000 € ;
- 6° les décisions prises sur les contestations relatives au recouvrement prévues aux articles L. 281 et L. 283 du livre des procédures fiscales ;
- 7° les décisions prises sur les demandes de prorogation de délai prévues à l'article 1594-0G du code général des impôts ;
- 8° les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;
- 9° les requêtes, mémoires, conclusions ou observations adressés aux juridictions administratives ou judiciaires.

Article 2 -

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat en Ile-de-France.

A Paris, le 4 janvier 2016

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes on the left and a more complex, cursive-like structure on the right, all resting on a horizontal base line.

Philippe PARINI